

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)  
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR	All.v	ETEL	PV
	Espace libre diamètre 1.50m	Réfrigérateur	Allège vitrée	Tableau électrique	Pare-vue
	Aire de manoeuvre	Cuisson	Fenêtre	PL Placard	RP Robinet de puisage
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LV Lave-vaisselle	PF Porte-fenêtre	VR Volet roulant	
		LL Lave-linge	GC Garde-corps	VR EI Volet roulant Elec	

# Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT  
 LOT 14 - Rue de la Muserolle  
 95300 PONTOISE



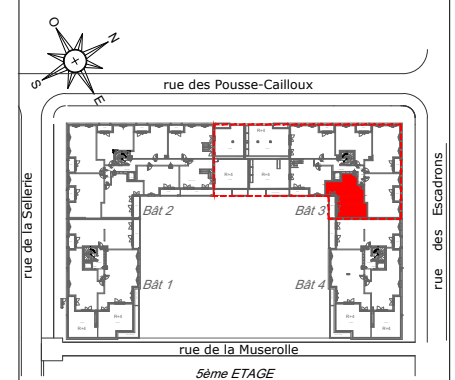
LOT n° 353  
 3P 5ème Etage Bât.3

Entrée	4.55 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	22.85 m <sup>2</sup>
Dégagement	2.80 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.00 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.35 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	4.85 m <sup>2</sup>
WC	1.60 m <sup>2</sup>

SURFACE HABITABLE 58.00 m<sup>2</sup>

Balcon 6.50 m<sup>2</sup>

TOTAL PRIVATIF 64.50 m<sup>2</sup>



MAITRISE D'OUVRAGE



DATE 20 septembre 2022  
 indice A